



**CONSERVATOIRE
HENRI DUTILLEUX**
MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE



Une passion, ça ne demande qu'à grandir

MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Belfort | Bourogne | Châtenois-les-Forges | Chèvremont | Danjoutin | Frais | Montreux-Château | Valdoie

**GRAND
BELFORT**



SOMMAIRE



Les missions du Conservatoire 4

- L'enseignement artistique
- L'accompagnement des pratiques artistiques en amateur et l'éducation artistique et culturelle
- La diffusion

Les sites d'enseignement 6

- Sites de Belfort
- Site de Bourogne
- Site de Châtenois-les-Forges
- Site de Chèvremont
- Site de Danjoutin
- Site de Frais
- Site de Montreux-Château
- Site de Valdoie

Disciplines et enseignants 8

Etudier au Conservatoire 10

- L'éveil
- Le théâtre
- La musique
- La danse

Informations pratiques 16

Questions / réponses 17

Action culturelle et diffusion 18

EDITO



Malgré deux années scolaires perturbées par la crise sanitaire, l'offre pédagogique de notre conservatoire s'est tout de même développée et a évolué dans la structuration de ses départements pédagogiques. L'offre pédagogique du conservatoire s'est notamment enrichie avec la nomination d'un référent dans le domaine du handicap et la création d'un enseignement en piano jazz.

En effet, depuis 8 ans maintenant, l'accueil des personnes en situation de handicap et les partenariats avec les structures adaptées se sont également développés au conservatoire. Ainsi, différents axes ont été mis en place pour permettre le bon fonctionnement de ce département :

- Thierry Mauvais a été nommé référent handicap.
- Le conservatoire profite également, depuis 2013, d'une étroite collaboration avec l'ADAPEI 90
- Elargissement des partenariats avec les Eparses à Chauv, l'IME de Giromagny, les groupes scolaires Raymond Aubert (maternelle) et l'école élémentaire Hubert Metzger pour les enfants atteints de troubles autistiques
- Rachat de l'ancienne école maternelle de Châtenois les Forges par Grand Belfort Communauté d'Agglomération

avec le soutien financier du Conseil Départemental du Territoire de Belfort pour faire de ce site d'enseignement un lieu d'accueil pour les élèves en situation de handicap.

Par ailleurs, les différents dispositifs de Classes à Horaires Aménagés Musicaux et Théâtre ont poursuivi leur structuration. En effet, chaque jeudi matin, les 66 enfants inscrits dans la filière vocale suivent des cours de formation musicale, technique vocale et chant choral dans les locaux du conservatoire sur le site du Fort Hatry. L'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Théâtre en septembre 2018 au collège Châteaudun permet d'accueillir depuis cette rentrée 75 élèves de la 6^e à la 3^e dans ce dispositif.

Enfin, dans le prolongement de leur apprentissage de la musique, de la danse et du théâtre, les 1500 élèves du conservatoire Henri Dutilleux se produisent tout au long de l'année pour donner à voir et entendre leurs travaux en cours. L'expérience de la scène fait partie intégrante des enseignements dispensés au sein de l'établissement.

Avec près de 150 manifestations, la saison artistique, encore riche et diversifiée cette année, va irriguer non seulement l'ensemble du territoire du Grand Belfort mais aussi nourrir les échanges pédagogiques et artistiques avec les conservatoires de Delémont en Suisse et Edward Saïd en Palestine. Une vraie richesse pour les élèves !

Damien Meslot
Président du Grand Belfort

Delphine Mentré
Vice-présidente chargée
de la culture

LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental propose 45 disciplines instrumentales, quatre disciplines de culture musicale auxquelles viennent s'ajouter la danse contemporaine, le théâtre et toutes les pratiques collectives (chorales, orchestres...). Le Conservatoire est un service public qui a pour mission d'assurer la formation artistique des amateurs et des futurs professionnels. Présent sur neuf sites d'enseignement, il rayonne sur l'ensemble du territoire du Grand Belfort. Le Conservatoire compte plus de 1500 élèves chaque année. Ses activités s'orientent autour de trois missions complémentaires :

■ L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Les formations artistiques en musique, danse et théâtre sont organisées par cycle et comptent plusieurs enseignements complémentaires et indissociables. Celles-ci sont très éclectiques afin de répondre largement aux attentes les plus diverses mais également permettre une grande ouverture des connaissances à l'ensemble des élèves. Les neuf sites d'enseignement abritent plus particulièrement des esthétiques musicales marquées telles que la musique traditionnelle, la musique ancienne, les musiques actuelles amplifiées, le jazz... et plus récemment la Musique Assistée par Ordinateur.

■ L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Conservatoire accueille de nombreuses formations instrumentales et vocales : orchestres d'harmonie, chorales, ensembles vocaux, ensembles de musique traditionnelle. Par ailleurs, plusieurs partenariats sont développés pour accompagner les projets de diffusion. Depuis de très nombreuses années, les enfants belfortains bénéficient d'un enseignement musical à l'école assuré par des intervenants du Conservatoire, en lien étroit avec les enseignants de l'Éducation Nationale. Ensemble, ils élaborent le projet



musical de la classe, source de rayonnement musical sur le quartier où est implantée l'école. L'Enseignement Musical Scolaire (EMS) du Conservatoire concerne ainsi tous les élèves des écoles primaires publiques de la Ville de Belfort.

■ LA DIFFUSION

Le projet du Conservatoire est de favoriser la rencontre entre les différentes pratiques artistiques et les esthétiques, la création et les expériences artistiques. Les neuf sites du Conservatoire permettent la diffusion sous

toutes ses formes : conférences, auditions, concerts. Les élèves et enseignants du Conservatoire se produisent aussi dans des salles comme la Maison du Peuple, les salles des fêtes, le théâtre Louis Jouvet, Le Granit, scène nationale, etc.

Le Conservatoire intègre également dans son projet artistique l'ensemble Confluences qui permet la rencontre et des échanges entre les professionnels et les élèves en cycle d'orientation professionnelle. Sont abordés des programmes

ambitieux et exigeants autour d'œuvres de toutes esthétiques favorisant la découverte à destination du grand public.



Directeur du Conservatoire :

En cours de recrutement
horaires d'ouvertures de 8h à 22h du lundi
au vendredi et de 8h45 à 17h le samedi

SITES DE BELFORT

Standard : 03 84 54 27 27

Mail : conservatoire@grandbelfort.fr

■ 1 rue Paul Koepfler - 90000 Belfort

Directeur : En cours de recrutement

Secrétariat : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

■ 3 avenue d'Alsace - 90000 Belfort

Responsable de site : Xavier Scheid

SITE DE BOURGNE

3 rue de Varonne - 90140 Bourgne

Responsable de site : Jean-Noël Parietti

Permanence : lundi de 17h à 18h

Permanence secrétariat sur site (hors vacances scolaires) :
mercredi de 9 h 30 à 11 h 30

SITE DE CHÂTENOIS-LES-FORGES

3 rue des frères Bouquet - 90700 Châtenois-les-Forges

Responsable de site : Ophélie Petitcolin

Permanence (hors vacances scolaires) : mercredi de 11h30 à 12h30

SITE DE CHÈVREMONT

Rue du Cimetière - 90340 Chèvremont

Responsable de site : Ophélie Petitcolin

Permanence : mercredi de 18 h 30 à 10 h 30

Permanence secrétariat sur site (hors vacances scolaires) :
mercredi de 14 h à 17 h

SITE DE DANJOUTIN

44 bis rue du Dr. Jacquot - 90400 Danjoutin

Responsable de site : Jean-Noël Parietti

Permanence : lundi de 18 h 30 à 19 h 30

SITE DE FRAIS

11 rue d'Alsace - 90150 Frais

Responsable de site : Olivier Bastien

Permanence : vendredi de 16 h à 18 h

SITE DE MONTREUX-CHÂTEAU

5 rue de la Libération - 90130 Montreux-Château

Responsable de site : Olivier Bastien

Permanence (hors vacances scolaires) : jeudi de 17 h 30 à 19 h 30

Permanence secrétariat sur site (hors vacances scolaires) :
mercredi de 9 h à 12 h

SITE DE VALDOIE

ZAC du Bois d'Arso - 5 rue Vipalogo 90300 Valdoie

Responsable de site : Alain Chaton

Permanence (hors vacances scolaires) : lundi et jeudi de 15 h à 16 h

Permanence secrétariat sur site (hors vacances scolaires) :
mercredi 13h45 à 16h45



DISCIPLINES ET ENSEIGNANTS

Culture musicale

Coordonnateur : Jean-Christophe Caillet

| | |
|---|--|
| Écriture | Paul Boissieux |
| Formation musicale | Olivier Bastien, Jean-Christophe Caillet, Françoise Cointot, Valentin Cointot, David Fabrizio, Sabine Lamy, Ophélie Petitcolin, Virginie Piette, Faustine Ragonnet-Mauvais |
| Musique et création Assistée par Ordinateur (MAO) | Stéphane De Gérando |

Claviers

Coordonnatrice : Eva Dallot

| | |
|------------------------|--|
| Piano | Isabel Boutonnet, Valérie Camos-Renault, Roland Cibil, Eva Dallot, Julien Hebbel, Brigitte Hildenbrand, Isabelle Isler, Céline Médard, Faustine Ragonnet-Mauvais |
| Accompagnement musique | Eva Dallot, Fabrizio Di Donna, Véronika Dupont, Julien Hebbel, Céline Médard |

Bois

Coordonnatrice : Elise Boiteux

| | |
|-------------------|--|
| Hautbois | Loetitia Nguyen |
| Clarinette | Célia Dall'o, Eric Deuzé, Isabelle Lopin, Ophélie Petitcolin |
| Saxophone | Laurent Lehmann, Alexandre Thomas |
| Basson | Michel Bochet |
| Flûte traversière | Elise Boiteux, Emilie Pierrel, Philippe Renault, Fabienne Voinot |

Cuivres et percussions

Coordonnateur : Pierre Nicole

| | |
|----------------------|---|
| Trompette | Alain Chaton, Pierre Nicole |
| Cor d'harmonie | Yves Lhoumeau |
| Trombone | Philippe Garcia |
| Tuba-euphonium | Florian Spenlé |
| Percussions/batterie | Hervé Berger, Valentin Cointot, Thierry Mauvais, Marcel Verrept |

Cordes

Coordonnatrice : Mélanie Hoebeke

| | |
|-------------|---|
| Violon | Grégoire Durand, Mélanie Hoebeke, Ariane Jay, Myriam Thévenon, Véronique Wartelle |
| Alto | Christine Panisset |
| Violoncelle | Philippe Bussière-Meyer, Thérèse Bussière-Meyer |
| Contrebasse | Baptiste Masson |

Instrument polyphoniques

Coordonnatrice : Hélène Duchailut

| | |
|-----------|--|
| Guitare | Annette Klopfenstein, Jérôme Meyer, Luis Eduardo Orias Diz |
| Harpe | Hélène Duchailut |
| Accordéon | Myriam Joly |

Musiques actuelles / Jazz

Coordonnateur : Jean-Philippe Apro

| | |
|----------------------------|---|
| Chant | Séverine Zidane |
| Guitare électrique | Jean-Philippe Apro |
| Guitare jazz | Eric Santato |
| Basse électrique | Christian Lassaue |
| Contrebasse jazz | Michel Martin |
| Batterie jazz | Hervé Berger |
| Saxophone jazz | Julien Lhuillier |
| Ateliers | Jean-Philippe Apro, Christian Lassaue, Julien Lhuillier |
| FM jazz/maa | Jean-Philippe Apro, Julien Lhuillier, Eric Santato |
| Piano jazz /accompagnement | Samuel Aznar |

Musique ancienne

Coordonnateur : Deni Armonia Meyer

| | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Basson baroque/Dulciane | Marie Van Cutsem |
| Clavecin | Deni Armonia Meyer |
| Flûte à bec | Marie Van Cutsem, Olivier Bastien |
| Cornet à bouquin/Cromorne | Francis Mercet |
| Viole de gambe | Chantal Baeumler |
| Orgue | Elise Rollin |
| Traverso | Emilie Pierrel |

Musique traditionnelle

Coordonnateur :

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Accordéon diatonique | David Lecrot |
| Cornemuse | <i>En cours de recrutement</i> |
| Mandoline | Marine Moletto |
| Percussions traditionnelles | Thierry Mauvais |
| Violon traditionnel | Grégoire Durand |

Enseignement en milieu scolaire

Coordonnatrice : Marie-Noëlle Potot

Monika Kabai, Carole Mangenot, Valérie Martischang, Valérie Paverne, Monica Tonietto

Arts de la scène

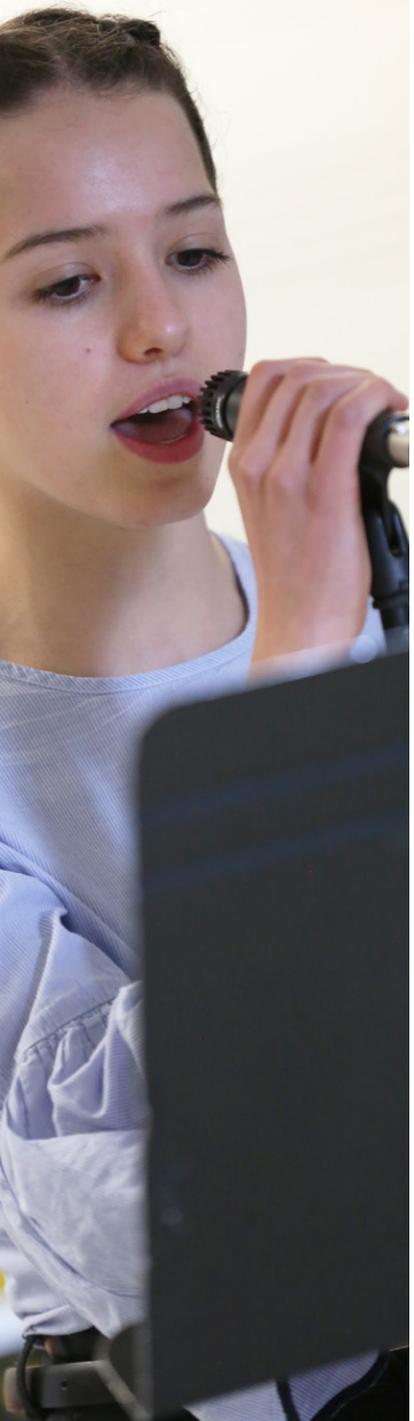
Coordonnatrice : Marie-Pierre Antony-Antonetti

| | |
|--------------------------|---|
| Danse contemporaine | Marie-Pierre Antony-Antonetti, Laurence Renard |
| Théâtre | Amin Boudrika, Solène Froissart (<i>référéntes classes à horaires aménagés théâtre - C.H.A.T</i>) |
| Chant lyrique | Ludovic Redon |
| Chant musiques actuelles | Séverine Zidane |
| Chant choral | Olivier Bastien, Jean-Christophe Caillet, Marie-Noëlle Potot (coordinatrice), Ludovic Redon |

Apprentissages artistiques et handicapés

Coordonnateur : Thierry Mauvais

Marie-Pierre Antony-Antonetti, Elise Boiteux, Valentin Cointot, Eva Dallot, Ariane Jay, Ophélie Petitcolin, Thierry Mauvais, Faustine Ragonnet-Mauvais, Laurence Renard, Fabienne Voinot



ÉTUDIER AU CONSERVATOIRE

L'ÉVEIL

■ JARDIN MUSIQUE ET DANSE

Le jardin musique et danse s'adresse aux enfants âgés de 4 ans et de 5 ans. Encadré par deux enseignants, l'un en musique, l'autre en danse, ce cours collectif d'une heure hebdomadaire est dispensé sur le site de Belfort. L'objectif de la première année de ce jardin est de familiariser l'enfant avec le monde sonore et la perception de son corps dans l'espace.

La seconde année a pour objectif d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes par la mise en relation du corps avec le monde sonore, le mouvement et l'espace par le biais de jeux rythmiques sur instruments de percussion, jeux vocaux, écoute musicale, présentations d'instruments, éveil corporel, réalisation de projets adaptés...

Durée hebdomadaire : 1h

■ L'ÉVEIL MUSIQUE OU DANSE

À 6 ans, l'élève peut soit intégrer le cours d'éveil musical soit s'inscrire en classe d'initiation danse.

LE THÉÂTRE



■ ATELIER D'ÉVEIL

Pour les enfants de 9 à 11 ans

Éveil aux arts vivants (théâtre, musique, chant, danse, arts plastiques), expression corporelle individuelle et collective, découverte du monde du théâtre. Pratique ludique, confrontée aux outils, techniques et accessoires qui l'enrichissent et élargissent la palette du jeu.

Cours dispensés par la scène nationale Le Grrranit dans le cadre d'une convention établie avec le Conservatoire.

Contact : Caroline Diet, responsable secteur éducatif au Grrranit
Tél. : 03 84 58 67 68
projetsenseignement@grrranit.eu

■ LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE (CHAT)

Les classes à horaires aménagés théâtre sont proposées au collège Châteaudun. C'est un cursus de quatre années qui court de la sixième à la troisième. Les élèves qui intègrent la CHAT bénéficient par semaine :

- d'une heure de théorie autour des arts du spectacle avec le professeur de lettres référent CHAT du collège
- de deux heures de travail pratique d'exploration de l'art du jeu avec un artiste professionnel et professeur d'Art dramatique du Conservatoire.

Il s'agit pour les élèves de s'immerger dans un apprentissage riche et ouvert sur le spectacle vivant et le monde.

■ INITIATION

Pour les jeunes de 12 à 14 ans

Expression corporelle, découverte de l'art théâtral, apprentissage des fondamentaux : regard, écoute, mise en jeu de la parole.

Durée hebdomadaire du cours : 1h30, sur le site de Belfort

■ ÉTUDES THÉÂTRALES

À partir de 15 ans et en fonction de la pratique théâtrale antérieure

Admission en cycle 1, 2 ou 3.

échauffement corporel, exercices de respiration, technique vocale/diction, improvisation, travail de scènes du répertoire classique et du théâtre contemporain, histoire du théâtre, école du spectateur. Participation régulière à des projets transdisciplinaires.

Durée hebdomadaire du cours : de 3 à 6 heures en fonction des cycles de formation, sur le site de Belfort.

Cursus théâtre





LA MUSIQUE

■ ÉVEIL MUSICAL

Cours collectif hebdomadaire axé sur les jeux rythmiques et vocaux, présentation d'instruments, réalisation de projets adaptés...

Durée : 45 minutes

Un « parcours de découverte instrumentale » en atelier hebdomadaire de 30 mn permettant de se familiariser avec les instruments enseignés au Conservatoire.

■ ÉTUDES MUSICALES

À 7 ans, l'élève peut intégrer le cursus musical. La formation s'articule autour de trois unités de valeur complémentaires et indissociables : un cours d'instrument, un cours de formation musicale et une pratique collective.

Les activités musicales sont organisées en dehors du temps scolaire (horaires traditionnels) ou pendant le temps scolaire dans le cadre d'une convention en partenariat avec l'Education Nationale à l'école élémentaire et au collège (Classes à horaires aménagés musicales).

Les Classes à horaires aménagés musicales (CHAM) sont proposées à l'école élémentaire Louis Pergaud pour le cursus à dominante vocale ainsi qu'au collège Arthur Rimbaud pour le cursus à dominante instrumentale.

Les élèves bénéficient d'un enseignement artistique renforcé dans un cadre leur garantissant les meilleures perspectives d'épanouissement.

Le cursus musical est également proposé aux adultes, débutant ou reprenant une activité musicale. L'élève adulte pourra, à l'issue des quatre années de cette formation, choisir de rejoindre ou non un parcours traditionnel.



LA DANSE

Le Conservatoire propose un enseignement de la danse contemporaine qui compte différents styles et permet le développement de la créativité par le travail d'improvisation, de composition et de musicalité.

■ INITIATION

Pour les enfants de 6 et 7 ans

Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité, prise de conscience de l'écoute des sensations, approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse.

Durée hebdomadaire : 1h

■ ÉTUDES CHOREGRAPHIQUES

À partir de 8 ans et en fonction de la pratique chorégraphique antérieure

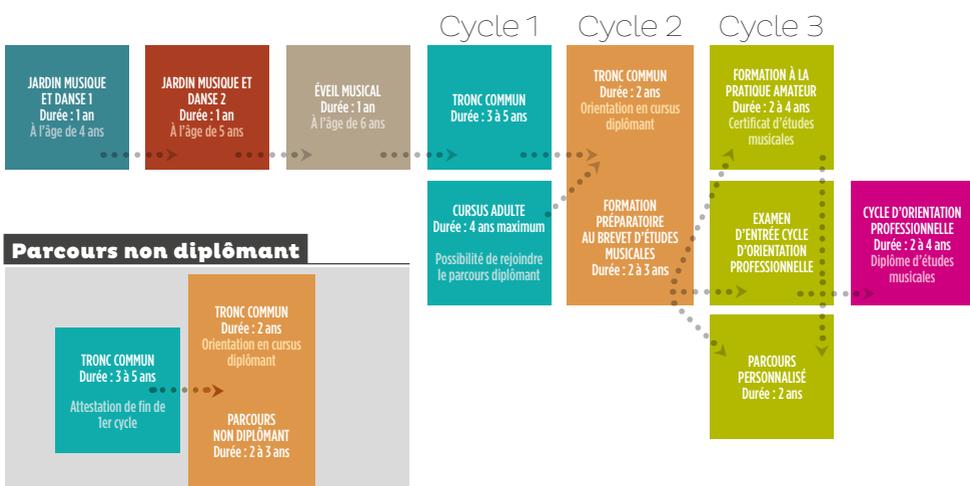
Admission en cycle 1, 2 ou 3.

Acquisition des éléments techniques, découverte, approfondissement et analyse des œuvres chorégraphiques. Capacité à développer et à s'intégrer à un projet artistique, initiation à l'endurance, autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique. Ce cycle est composé de trois phases comportant chacune deux cours de danse de 1h à 1h30 et un cours de formation musicale danseur de 1 heure par semaine.

Cursus danse

| | | Cycle 1 | Cycle 2 | Cycle 3 |
|---|---|--|--|--|
| JARDIN MUSIQUE ET DANSE 1 Durée : 1 an À l'âge de 4 ans | JARDIN MUSIQUE ET DANSE 2 Durée : 1 an À l'âge de 5 ans | INITIATION Durée : 1 à 2 ans À partir de 6 ans | Durée : 3 à 5 ans À partir de 8 ans | Durée : 3 à 5 ans À partir de 11 ans Attestation de fin de cycle 2 |
| | | | Durée : 2 à 6 ans à partir de 14 ans Certificat d'études chorégraphiques | |

Parcours diplômant



Parcours non diplômant

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Placées au cœur du projet pédagogique du Conservatoire, les pratiques collectives représentent autant d'occasions privilégiées pour les élèves de s'épanouir et d'enrichir leur parcours de formation.

À travers le plaisir de jouer et de partager sa passion, la pratique collective donne tout son sens à l'apprentissage.

En fonction des projets de la saison artistique et du fonctionnement des classes d'instrument, des ensembles par discipline ou à géométrie variable (plusieurs instruments) sont créés. Ces derniers sont couramment associés à la danse ou au théâtre et répondent tout au long de l'année à la vie culturelle du Grand Belfort.

PRATIQUE DU JAZZ

- Ateliers jazz
- Big Band

PRATIQUE VOCALE

- Chœurs d'enfants, d'ados et d'adultes
- Ensemble vocal du conservatoire

PRATIQUE DE LA MUSIQUE BAROQUE

- Consorts de violes, traverso et flûtes à bec
- Atelier jardin baroque

PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

- Ateliers
- Chœur Musiques Actuelles Amplifiées

LES ORCHESTRES

- Orchestre baroque
- Orchestres à cordes
- Orchestre symphonique
- Orchestres d'harmonie et autres

PRATIQUE DE LA MUSIQUE TRADITIONNELLE

- Ateliers de musiques traditionnelles
- Tous en trad

AUTRES PRATIQUES D'ENSEMBLE

- Ateliers inclusifs
- Ensembles instrumentaux par disciplines
- Musique de chambre
- Ateliers Classes à Horaires Aménagés Musicales



UN ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ACCESSIBLE POUR TOUS

Le Conservatoire Henri Dutilleux est un lieu ouvert à tous et pour tous. Le département pédagogique « apprentissages artistiques et handicaps » permet un accueil individualisé et adapté à chaque profil d'utilisateur quelles que soient les difficultés rencontrées.

Pour tout renseignements et/ou inscription, vous pouvez contacter notre référent handicap : M. Thierry Mauvais, tmauvais@grandbelfort.fr, pour vous accompagner au mieux dans votre démarche.

Onze enseignants rayonnant sur l'ensemble des différents départements pédagogiques et des différents sites d'enseignements, travaillent en lien avec le monde associatif et médical, permettant des échanges bénéfiques pour le progrès artistique de nos élèves.

Le conservatoire du Grand Belfort est notamment conventionné avec l'Adapei90 ; il est également membre du Réseau National Musiques et Handicaps (RNMH).

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS

Les frais de scolarité varient en fonction du nombre d'activités pratiquées, de l'âge, du lieu de résidence et des revenus de la famille.

Pour cette raison, il vous sera demandé de présenter ou de fournir une copie de l'avis d'imposition sur le revenu afin de pouvoir procéder à la facturation.

Le versement des frais de scolarité et de location seront à effectuer, dès réception de votre facture, auprès du SGC Belfort1, 1 place de la Révolution Française à Belfort ou en ligne selon les modalités indiquées sur la facture.

Vous pouvez alors choisir le mode de règlement : carte bancaire, chèque, virement. La grille des tarifs est disponible sur le site grandbelfort.fr rubrique Conservatoire/En-pratique/inscriptions et tarifs.

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire au Conservatoire, il faut remplir une fiche d'inscription et la remettre accompagnée d'une photo d'identité de l'élève et de l'avis d'imposition au service scolarité.

L'inscription ne sera effective qu'en fonction de la place disponible dans la discipline demandée et après réception du dossier complet.

La fiche d'inscription est disponible dans les secrétariats des différents sites du Conservatoire, au service scolarité à Belfort, mais également sur le site grandbelfort.fr, rubrique *Conservatoire*.

LOCATIONS D'INSTRUMENTS

Des instruments sont proposés à la location aux élèves débutants et jusqu'à la fin du premier cycle de formation. La durée de location des instruments « rares » tels que le cor ou le basson peut être prolongée sur le deuxième cycle à titre exceptionnel. à noter que le Conservatoire ne propose pas de location de piano, harpe, guitare ou batterie.

CONTACT

Accueil-information : 03 84 54 27 27
conservatoire@grandbelfort.fr
www.grandbelfort.fr



QUESTIONS / RÉPONSES

À quel âge peut-on s'inscrire ?

- Jardin musique et danse 1 : 4 ans.
- Jardin musique et danse 2 : 5 ans.
- Éveil musical : 6 ans.
- Apprentissage d'un instrument : 7 ans.
- Initiation danse : 6 ans.
- Danse : à partir de 8 ans.
- Théâtre : à partir de 9 ans dans le cadre d'une convention avec le théâtre Le Granit, puis à partir de 12 ans au Conservatoire à Belfort.

Bien que l'enseignement s'adresse en priorité aux enfants, les adultes peuvent également s'inscrire au Conservatoire en fonction des places disponibles. L'âge s'entend en année civile.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir une fiche d'inscription, de joindre une photo d'identité, l'avis d'imposition et de transmettre l'ensemble au service scolarité du Conservatoire.

À quelle période puis-je m'inscrire ou inscrire mon enfant ?

Les inscriptions sont à déposer à partir des portes ouvertes (mai) et se clôturent fin septembre.

Quelle est la durée hebdomadaire des apprentissages pour un débutant ?

- Le cursus musique d'un élève débutant comprend 45 minutes de formation musicale, 45 minutes de pratique collective vocale et un cours individuel d'instrument de 30 minutes, soit au total 2 h de cours hebdomadaires.
- Le cursus danse d'un élève débutant compte un cours de formation musicale spécifique pour les élèves danseurs de 1 h et 1 cours de danse de 1 h, soit au total 2 h de cours hebdomadaires.
- Le cursus théâtre compte 2 à 3 h de cours, en fonction de l'âge de l'élève.

À quels moments se déroulent les cours ?

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, du lundi au samedi. Pour les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM) à dominante vocale, les cours ont lieu principalement sur le temps scolaire, certaines activités du cursus pouvant également se dérouler hors du temps scolaire. Pour les CHAM à dominante instrumentale, les élèves sont libérés certains après-midis et une partie du mercredi matin à partir de la classe de 5^e afin de se rendre au Conservatoire. Pour la Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT), les cours se déroulent principalement durant le temps scolaire.

Y a-t-il cours pendant les congés scolaires ?

Le Conservatoire suit le calendrier scolaire de l'académie de Besançon en respectant les périodes de vacances scolaires. Certaines activités ponctuelles pourront néanmoins être proposées exceptionnellement aux élèves pendant des périodes de congés (classes de maître, stages, répétitions).

Dois-je me réinscrire chaque année ?

Oui. La réinscription se fait en ligne de son domicile ou au conservatoire si vous rencontrez des difficultés.

Comment s'inscrit-on en Classe à Horaires Aménagés Musicales (CHAM) ou Théâtre (CHAT) ?

Pour entrer en CHAM, il faut s'inscrire dans les établissements scolaires concernés proposant cette

option courant mars de l'année précédant l'entrée. Des commissions sont organisées au mois de mai afin d'étudier les dossiers. Il est important pour toutes inscriptions en CHAM, de prendre au préalable rendez-vous avec Laurence Renard, chargée des classes à horaires aménagés, afin de se renseigner plus précisément sur la marche à suivre et sur les spécificités de ce parcours. Pour la CHAT, Solène Froissart, enseignante en théâtre, se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Les adultes ont-ils accès aux enseignements du Conservatoire ?

Oui, les adultes peuvent accéder aux enseignements proposés au sein du Conservatoire. Si l'élève adulte est débutant, il pourra choisir soit de s'inscrire dans un parcours adulte soit de débiter dans le cursus traditionnel tel qu'il est proposé aux enfants. Si celui-ci a déjà pratiqué, il sera auditionné afin de lui proposer le parcours le plus adapté à ses acquis et à ses attentes. À noter qu'au Conservatoire est considérée comme adulte toute personne « indépendante socialement ». Les étudiants ne sont donc pas assimilés à ce terme.

Je souhaite m'inscrire au Conservatoire pour prendre un cours d'instrument mais je ne souhaite pas suivre le cours de formation musicale et la pratique collective. Est-ce possible ?

Le conservatoire propose des formations complètes dont les cours sont complémentaires et indissociables. Plusieurs parcours sont proposés afin de satisfaire un large public. Si vous souhaitez suivre un cours particulier d'instrument, d'autres solutions existent hors du Conservatoire.

À partir de quel moment mon enfant est-il sous ma responsabilité ou celle de son enseignant ?

Les élèves mineurs sont sous la responsabilité et la surveillance des parents jusqu'à la prise en charge par l'enseignant dans la salle de cours et à compter de leur sortie des salles de cours à la fin du temps d'enseignement.

Est-il possible de payer la facture avec les bons de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou les chèques vacances ?

Non, ces modes de paiement ne sont pas acceptés.

Mon enfant est élève au Conservatoire, puis-je avoir accès à son dossier ?

Vous pouvez avoir accès aux informations relatives à la scolarité de votre enfant sur le site « duonet » à l'adresse suivante, <http://extranet.duonet.fr/musique/belfort> en entrant les codes personnels de connexion que vous aurez reçus lors de votre inscription ou de votre réinscription. Ils vous permettront notamment de consulter les bulletins semestriels (mars et juillet) de votre enfant.

Les concerts de la saison artistique du Conservatoire sont-ils libres d'entrée ?

L'ensemble des concerts, conférences et classes de maîtres proposés par le Conservatoire sont ouverts gratuitement à tous les élèves. Les concerts et conférences sont également ouverts gratuitement au public (hormis quelques exceptions qui seront, le cas échéant, clairement indiquées dans le programme de la saison artistique).

ACTION CULTURELLE ET DIFFUSION



LA SAISON ARTISTIQUE

Le projet du Conservatoire s'est construit autour de l'idée que l'enseignement artistique et la diffusion culturelle sont étroitement liés et s'enrichissent mutuellement.

Aussi, la saison artistique est à la fois dense (une centaine de manifestations ont lieu chaque année sur tout le territoire du Grand Belfort et au-delà)

et très éclectique (classes de maîtres, concerts, spectacles, conférences). Les concerts et spectacles concernent toutes les esthétiques enseignées : de la musique ancienne aux musiques actuelles amplifiées, en passant par la musique classique et romantique, le jazz, la musique contemporaine mais également la danse contemporaine et le théâtre.

L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL CONFLUENCES

Constitué par des musiciens du Conservatoire à Rayonnement Départemental et de la région désireux de transmettre leur passion, Confluences est placé sous la direction artistique de Philippe Barthod, directeur du Conservatoire.

Cette formation à géométrie variable, à laquelle peuvent s'adjoindre des grands élèves du Conservatoire et des

chorales, accorde une place importante à la musique de chambre. Le répertoire abordé est particulièrement éclectique, de la Renaissance à la musique contemporaine en n'excluant pas les musiques traditionnelles, actuelles et le jazz, à l'image des enseignements très variés proposés au Conservatoire.

L'ensemble Confluences apporte une cohérence entre la

transmission et la production des répertoires.

Ouvert sur un public le plus large possible, il propose des concerts gratuits et un propos d'avant-concert.

Confluences fait la promotion du répertoire contemporain et de la création, il s'inscrit dans les grands événements culturels locaux et développe des partenariats avec d'autres acteurs culturels.



LES PARTENARIATS

Le Conservatoire Henri Dutilleux met en place régulièrement des partenariats avec de nombreux acteurs culturels : le Granit (scène nationale), le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Pays de Montbéliard, le festival de musique de Besançon Franche-Comté, l'espace multimédia Gantner, les bibliothèques et les médiathèques du Territoire de Belfort, la Poudrière/Rockhatry, l'ensemble Confluences...

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

- **Directeur** : En cours de recrutement
- **Conseiller aux études** : Fabrice Melin
- **Responsable de l'action culturelle et des pratiques collectives** : Xavier Scheid
- **Assistante de direction** : Wendy Joséphine
- **Chargée des Classes à Horaires Aménagés Musicales à dominante instrumentale** : Laurence Renard
- **Chargée du chant choral, de la coordination des Enseignants en Milieu Scolaire et des Classes à Horaires Aménagés Musicales à dominante vocale** : Marie-Noëlle Potot
- **Chargé du parc instrumental et de la parthèque** : Jean-Noël Parietti

SERVICE SCOLARITÉ / ADMINISTRATION

- **Accueil** : Delphine Badiqué, Robert Bouchard, Sebti Toubal
- **Accueil/scolarité** : Delphine Badiqué et Angélique Delorme
- **Scolarité des élèves/facturation** : Linda Houel
- **Action culturelle/communication** : Nathalie Javelet
- **Régie** : Lucien Hennemann
- **Agents d'entretien** : Elisabeth Christ et Georges Michel
- **Médiathèque** : Joël Mazedopoulos



Le Conservatoire du Grand Belfort est un établissement spécialisé d'enseignement artistique (musique, danse et théâtre), placé sous le contrôle pédagogique de l'Etat (Ministère de la Culture).

Il est classé « à rayonnement départemental » (CRD). Il est par ailleurs membre du collectif des quatre établissements classés de Franche-Comté (avec Dole, Besançon et Montbéliard), engagés dans un travail commun visant à l'organisation de la filière d'orientation professionnelle des élèves concernés.

Conservatoire Henri Dutilleux

1 rue Paul Koepfler - Belfort (à proximité du Phare)

conservatoire@grandbelfort.fr

Tél. : 03 84 54 27 27

